



**Compte rendu AG**  
**Réseau Rhône-Alpes de Traction Animale**  
8 mars 2016

Présents : Françoise Dulac, Pascal Gillos, Thierry Bret, Denis Beaumelle, Dominique Gallien, Julie Cessieux, Olivier Croze (IFCE), Philippe Gallin (GPC), Max Rascalou (Vendargues), Didier Mahillion, Charles Guillot, Pierre Delorme, Denis Arnaud, Benoît Chomel, Patrick Gauthier (Trialp), Pierre Gallet, Philippe Escalle, Louise Boulard, Olivier Pichaud (SnCuPaa), Sylvain Piltan (Chevaux du Vercors), Valérie Colin (Equirage), Nina Passicot, Forestier Marion,

Excusés : Eric Piolle (Grenoble), Christian Nucci (Territoire de Beaurepaire), Christian MONTEIL, (Département Haute-Savoie), Jean-Paul AMOUDRY (Canton de Faverges), Aurore Salzard (Esprit trait), Dominique Guignand, Anne Sophie Ayache (ONF), Alain Crouzet

**PARTIE I : EXPOSES PRÉALABLE**

**I- Mise en œuvre des contrôles de traçabilité sanitaire**

Olivier Croze nous présente les dernières nouveautés concernant les obligations des détenteurs d'animaux. Même si ces différents aspects sont régulièrement présentés, et que toutes les informations sont disponibles sur le site internet de l'IFCE, de nombreuses questions sont posées par l'assistance.

**II- Présentation du centre de ressource à Aurillac**

Olivier Croze nous présente également les résultats de l'enquête qui a confirmé le besoin de la création d'un centre de ressource sur la traction animale sur le site du Haras National d'Aurillac.

Il fait la demande aux membres du Réseau de rentrer au comité de pilotage du centre de ressource.

**PARTIE II : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016**

Pour plus de lisibilité, le rapport Moral d'activité est présentée par Actions :

**I- Action de formation**

→ Organisation d'une formation sur les appels d'offre : Co-animé par Marc Pascal (Oxalis) et Julie Cessieux. Objectif : comment répondre efficacement à un appel d'offre. Un compte rendu est en cours de rédaction. Il sera diffusé aux participants ainsi que sur le blog du réseau.

=> Une réflexion sur la veille et sur la réponse collective est à mener.

→ Présence aux jury permanent. Les centres de formation viennent y présenter leurs formations et leurs méthodes d'évaluation. Puis un bilan sur les élèves qui ont passé leur examen y est fait.

Le Réseau est invité par le Lycée Noiretable : Thierry semble le référent « Réseau » de Laurent Maly (Responsable CS à Noiretable).

→ Coordination des actions de formation : une réunion en avril 2015, un questionnaire des besoins et l'édition d'un catalogue Rhône-Alpes des formations en traction animale

→ Organisation d'une journée technique vigne le 18 mars 2015 : Dans le cadre de l'assemblée Générale 2014. 9 fabricants de matériel pour le travail du sol dans la vigne étaient présents. Plusieurs vigneron et chef de cultures présents, de nombreux professionnels. Un compte rendu est visible sur le blog du Réseau, et sur demande.

→ Organisation d'une table ronde sur les problématiques de la filière : Professionnels rassemblés le 27 avril pour définir ce qu'est un professionnel de la Traction Animale. Un compte rendu a été envoyé, et il est visible sur le blog du Réseau.

**II- Action de Promotion**

→ Animation du Réseau, et collecte/diffusion des informations de la filière : Par Julie, sur le blog et mailing liste (Réseau ou ensemble professionnels, associations et institutions)

→ Visuels pour les salons : Édition de panneaux (pour le salon tech et Bio) et achat de 2 tentes pliable – Disponible pour un professionnel adhérent au Réseau qui souhaite être présent sur un événement

→ Participation à divers événements : Envoi des panneaux + Déplacement sur Peaugres



→ Journée de la Traction Animale de Sciez : Journée professionnelle le vendredi 11 sept, où les membres du Réseau participent à l'organisation du colloque sur le cheval au service des espaces naturels et aux démonstrations de matériel hippomobile. Poursuite de l'événement sur le we. Moins de monde cette année car beaucoup de salons important à l'automne (Tech et Bio, foire de Beaucaumont) et météo mitigée. Il est toujours difficile de mobiliser les collectivités.

→ Coordination du salon Tech et Bio : Avec Hippothese, IFCE et ASECR. Un grand succès avec des améliorations à amener pour 2017.

### **III- Représentation**

→ Rencontrer les collectivités et les décideurs : Notamment à la région

→ Création de partenariat : FNCT (AG), SnCuPaa (Table Ronde Label Cocarde), Créabois (rencontre de l'interprofession Bois de l'Isère), Syndicat d'éleveur (Trait du Rhône, Asecra), Chambre d'agriculture de la Drôme, Sommet de l'élevage à Cournon, Réseau Faire à cheval (Bretagne)

→ Accompagner les porteurs de projet : Réalisation de Fiches chantiers débardage, Mise en relation des professionnels pour la fête des Tuiles à Grenoble

### **IV- Recherche et Développement**

→ Participation à la recherche sur le Néobucher par Hippothese

=> ***Le Rapport Moral présenté est approuvé à l'unanimité.***

### **V- Bilan des comptes**

Les comptes 2015 sont présentés par Françoise Dulac, trésorière.

Les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité.

### **VI- Élection du nouveau Conseil d'Administration**

Thierry Bret, Christian Bouvier et Pierre Perrachon sont sortant.

Pierre Perrachon ne se représente pas. Thierry et Christian se représentent.

Benoit Chomel et Christian Fontrobert se présentent au conseil d'administration.

Thierry Bret, Christian Bouvier, Benoit Chomel et Christian Fontrobert sont élus à l'unanimité.

L'élection du nouveau bureau se fera au prochain conseil d'administration.

## **PARTIE III – PRÉSENTATION DU SnCuPaa ET DU LABEL COCARDE** par Olivier Pichaud

Le SnCuPaa (Syndicat national des Cochers et Utilisateurs Professionnels d'Animaux Attelés) travaille sur 3 missions :

→ La mise en place du CS UCA en 2005 : travail avec la DGER pour l'élaboration d'un référentiel de formation.

Aujourd'hui, la formation CS a été confié à des centres de formation public (CFPPA, IFCE). Un travail est en cours pour la réforme de ce diplôme. Le SnCuPaa souhaite continuer à travailler sur l'harmonisation des conditions de formation et d'examen pour le CS à travers la France.

→ Protéger la profession : Comment mettre en place une valorisation des professionnels ? => Travail sur le label Cocarde

→ Prochain travail : La Convention collective.

### **Le label Cocarde :**

Pour le Réseau RATA, la création d'un label n'est aujourd'hui pas une priorité à l'échelle de la région, car le Réseau souhaite rassembler les professionnels. Par contre, il suit avec intérêt la démarche nationale. Nous nous sommes rendu aux tables ronde en mai 2015 pour l'élaboration des critères. Aujourd'hui, nous attendons le cahier des charges pour travailler ensemble dessus.

Le cahier des charges a été élaboré par Ecocert et 3 professionnels membres du SnCuPaa. L'idée était d'avancer vite et donc de rester peu nombreux autour de la table. De plus, il faut des critères auditable, par une personne extérieure. Ce travail de création de cahier des charges nécessitait des professionnels de création de label (Ecocert).



La volonté du SnCuPaa est de finaliser le cahier des charges, puis de le confier à une association de socio-professionnels qui en serait propriétaire et qui ferait évoluer le cahier des charges suivant sa volonté.

Aujourd'hui le cahier des charges est proche de la fin. Il reste à le tester en situation. Cette étape devait avoir lieu en début d'année, mais les audits test n'ont pas pu être réalisés.

Le comité cocarde (association propriétaire du label) est aujourd'hui créé.

Un comité de pilotage entre le SnCuPaa et la SFET (financier du projet) devrait avoir lieu dans les jours à venir pour fixer la suite du projet.

**L'assemblée générale s'est terminée à 21 h  
par un agréable moment de discussion autour d'un apéritif partagé.**

**Merci à tous pour votre présence et à l'année prochaine !**